



Commune de Vaux-sur-Sûre

Commission Locale de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion du 12 juin 2024

Présences :

- CLDR : 7 membres présents, 7 membres excusés – voir liste en annexe
- FRW : Juliette Maquet, agent de développement
- Invité : Patrick Notet, échevin

ODJ :

- Sélection des projets rentrés dans le cadre de l'appel à projets participatifs
- Divers

80 03

1- Sélection des projets rentrés dans le cadre de l'appel à projets participatifs

Sept dossiers de candidatures ont été déposés dans le cadre de l'appel à projets participatifs de la Commune de Vaux-sur-Sûre.

Pour rappel, les objectifs de cet appel étaient :

- Le renforcement de la participation citoyenne
- L'amélioration du cadre de vie dans la commune et les villages dans l'intérêt général et de manière durable
- L'embellissement des villages
- L'amélioration de la cohésion sociale et de la vie associative locale

Les projets sont analysés à la suite l'un de l'autre par les membres présents. A chaque lecture, les membres cotent le projet grâce aux critères de sélection (annexe 3 du règlement) et vérifie les différentes pièces apportées avec le dossier.

Pour une question de facilité, la cotation des critères sera de minimum 1 point et maximum 3 points.

1. AMENAGEMENT DE LA PLAINE DE JEUX BRU DU MENUBOIS

Evaluation par rapport aux objectifs

Ce projet	1	2	3	
vise l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de vie			1	
favorise la cohésion sociale et le mieux vivre ensemble			1	
aura un impact positif sur de nombreuses personnes		1		
est pérenne et persistera après le subside			1	
est de qualité et clair			1	
apporte une réelle valeur ajoutée			1	
TOTAL	0	2	15	17



Evaluation par rapport à la mise en œuvre

Ce projet	1	2	3	
Mobilisation citoyenne : le nombre de personnes impliquées et leur disponibilité sont adéquats par rapport au projet			1	
La méthode de réalisation est pertinente			1	
Ce projet est suffisamment abouti au niveau technique			1	
Ce projet est facilement réalisable			1	
TOTAL	0	0	12	12

29

Remarques sur le projet :

Les membres n'ont émis aucune réserve sur ce projet.

2. CARTE HISTORIQUE INTERACTIVE DE SIBRET

Evaluation par rapport aux objectifs

Ce projet	1	2	3	
visé l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de vie	1			
favorise la cohésion sociale et le mieux vivre ensemble	1			
aura un impact positif sur de nombreuses personnes			1	
est pérenne et persistera après le subside			1	
est de qualité et clair			1	
apporte une réelle valeur ajoutée			1	
TOTAL	2	0	12	14

Evaluation par rapport à la mise en œuvre

Ce projet	1	2	3	
Mobilisation citoyenne : le nombre de personnes impliquées et leur disponibilité sont adéquats par rapport au projet		1		
La méthode de réalisation est pertinente		1		
Ce projet est suffisamment abouti au niveau technique		1		
Ce projet est facilement réalisable		1		
TOTAL	0	8	0	8

22

Remarques sur le projet :

Point d'attention sur la durabilité du projet : l'hébergement du site amènera des coûts annuels que l'asbl devra prendre à sa charge.

3. ACQUISITION D'UN PODIUM POUR LE THEATRE DES EXPLORATEURS

Evaluation par rapport aux objectifs

Ce projet	1	2	3	
visé l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de vie	1			
favorise la cohésion sociale et le mieux vivre ensemble	1			
aura un impact positif sur de nombreuses personnes		1		
est pérenne et persistera après le subside			1	
est de qualité et clair		1		
apporte une réelle valeur ajoutée		1		
TOTAL	2	6	3	11

Evaluation par rapport à la mise en œuvre

Ce projet	1	2	3	
Mobilisation citoyenne : le nombre de personnes impliquées et leur disponibilité sont adéquats par rapport au projet	1			
La méthode de réalisation est pertinente	1			
Ce projet est suffisamment abouti au niveau technique		1		
Ce projet est facilement réalisable			1	
TOTAL	2	2	3	7

18

Remarques sur le projet :

Il s'agit d'un achat de matériel, cela ne répond pas exactement aux objectifs suivis dans le cadre de cet appel à projets.

La Commune détient un podium qu'elle prête aux associations locales. Celui-ci circule beaucoup et il n'est pas évident d'en bénéficier. La mise à disposition d'un podium comme décrit dans le projet pourrait être utile et bénéfique à plusieurs associations culturelles du territoire. Une réflexion ne pourrait-elle pas être faite à l'échelle communale ? Un lien avec le Vauxhall et une commission culturelle serait intéressant à faire.

4. INSTALLATION D'UN KIOSQUE DANS LE VILLAGE DE CLOCHIMONT

Evaluation par rapport aux objectifs

Ce projet	1	2	3	
visait l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de vie			1	
favorise la cohésion sociale et le mieux vivre ensemble			1	
aura un impact positif sur de nombreuses personnes		1		
est pérenne et persistera après le subside			1	
est de qualité et clair			1	
apporte une réelle valeur ajoutée			1	
TOTAL	0	2	15	17

Evaluation par rapport à la mise en œuvre

Ce projet	1	2	3	
Mobilisation citoyenne : le nombre de personnes impliquées et leur disponibilité sont adéquats par rapport au projet			1	
La méthode de réalisation est pertinente			1	
Ce projet est suffisamment abouti au niveau technique			1	
Ce projet est facilement réalisable			1	
TOTAL	0	0	12	12

29

Remarques sur le projet :

Les membres n'ont émis aucune réserve sur ce projet.

5. LA PLAINE NOURRICIERE DE LESCHERET

Evaluation par rapport aux objectifs

Ce projet	1	2	3	
vise l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de vie			1	
favorise la cohésion sociale et le mieux vivre ensemble			1	
aura un impact positif sur de nombreuses personnes		1		
est pérenne et persistera après le subside		1		
est de qualité et clair			1	
apporte une réelle valeur ajoutée			1	
TOTAL	0	4	12	16

Evaluation par rapport à la mise en œuvre

Ce projet	1	2	3	
Mobilisation citoyenne : le nombre de personnes impliquées et leur disponibilité sont adéquats par rapport au projet			1	
La méthode de réalisation est pertinente	1			
Ce projet est suffisamment abouti au niveau technique	1			
Ce projet est facilement réalisable			1	
TOTAL	2	0	6	8

24

Réserves émises sur le projet :

- Les deux derniers postes de l'estimatif budgétaire ne rentrent pas réellement dans le cadre de l'appel à projets (formation et apéritif). La cotation reprise ci-dessus ne concerne donc que les aménagements. Est-il possible de proposer à l'association de revoir leur projet en conséquence ? Si ce n'est pas le cas, le subside versé serait de 2 460 €.
- Afin d'éviter les frais de formation et d'affiner les choix des plantations, l'association devrait prendre contact avec les acteurs compétents en matière de biodiversité sur le territoire : Groupe Nature, éco-conseiller, Parc Naturel HSFA.

6. RENOVATION DU JEU DE QUILLE A ROSIERE-LA-PETITE

Evaluation par rapport aux objectifs

Ce projet	1	2	3	
vise l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de vie			1	
favorise la cohésion sociale et le mieux vivre ensemble			1	
aura un impact positif sur de nombreuses personnes			1	
est pérenne et persistera après le subside			1	
est de qualité et clair			1	
apporte une réelle valeur ajoutée			1	
TOTAL	0	0	18	18

Evaluation par rapport à la mise en œuvre

Ce projet	1	2	3	
Mobilisation citoyenne : le nombre de personnes impliquées et leur disponibilité sont adéquats par rapport au projet			1	
La méthode de réalisation est pertinente			1	
Ce projet est suffisamment abouti au niveau technique			1	
Ce projet est facilement réalisable	1			
TOTAL	1	0	9	10

28

Remarques sur le projet :

La construction d'un cabanon d'une telle taille devra certainement faire l'objet d'un permis de bâtir (urbanisme à Arlon). Un point d'attention est souligné concernant les délais liés à une telle demande. Aux vues des montants, la proposition des membres est de rentrer une partie du projet dans ce cadre-ci (la rénovation du jeu de quille étant déjà chiffrée à 4 000 €), et de prévoir la construction de l'auvent par ailleurs. Cela permettrait de ne pas être tenus pas des timings stricts.

7. EMBELLISSEMENT EXTERIEUR DU LOCAL DES JEUNES ET DE LA SALLE DES COCCINELLES

Evaluation par rapport aux objectifs

Ce projet	1	2	3	
visent l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de vie			1	
favorise la cohésion sociale et le mieux vivre ensemble			1	
aura un impact positif sur de nombreuses personnes		1		
est pérenne et persistera après le subside			1	
est de qualité et clair	1			
apporte une réelle valeur ajoutée			1	
TOTAL	1	2	12	15

Evaluation par rapport à la mise en œuvre

Ce projet	1	2	3	
Mobilisation citoyenne : le nombre de personnes impliquées et leur disponibilité sont adéquats par rapport au projet	1			
La méthode de réalisation est pertinente	1			
Ce projet est suffisamment abouti au niveau technique	1			
Ce projet est facilement réalisable			1	
TOTAL	3	0	3	6

21

Remarques sur le projet :

Certains éléments repris dans l'estimatif budgétaire ne correspondent pas à la description des aménagements. Les membres de la CLDR demandent certains éclaircissements par rapport aux sujets suivants :

- Le devis des plantations comprend 45 m de haies, non repris dans la description des aménagements.
- Le choix des bacs en acier corten est onéreux. L'acier corten peut faire des taches s'ils sont placés sur du tarmac. Un matériel comme le bois pourrait être plus intéressant (charte communale par rapport à la mise en valeur du bois au niveau des installations communales).
- Les arbres sont budgétisés alors qu'il est précisé qu'ils seront mis en place plus tard.
- Les plantations ne doivent pas être dangereuses pour les bovins dans la prairie avoisinante. Le choix de celles-ci doit être pensé en conséquence.

SELECTION FINALE

Les projets sélectionnés sont :

- › Aménagement plaine de jeux Bru du Menubois (score = 29/30).
- › Installation d'un kiosque dans le village de Clochimont (score = 29/30).
- › Rénovation du jeu de quille à Rosière-la-petite (score = 28/30).
- › La plaine Nourricière de Lescheret (score = 24/30).
- › Carte historique interactive de Sibret (score = 22/30).
- › Embellissement extérieur du local des jeunes et de la salle des Coccinelles (score = 21/30).

Les membres présents proposent cependant que le Conseil Communal demande certains éclaircissements à deux projets : « La plaine Nourricière de Lescheret » et « Embellissement extérieur du local des jeunes et de la salle des Coccinelles ».

Une visite des projets sélectionnés sera prévue en juin 2025 avec la CLDR, lorsque les aménagements seront terminés.

2 – Divers

Présentation du dossier concernant l'aménagement pédagogique pour la biodiversité à Morhet, rentré dans le cadre de l'appel à projets « Maillage vert et bleu ».

Le projet a été présenté aux membres de la CLDR lors de la réunion précédente. Depuis lors, des modifications ont été faites car le projet a été décrit comme trop récréatif par le pouvoir subsidiaire. L'implantation des aménagements ont été revues, des mares ont été dessinées et le bassin de pluie sera creusé plus profondément.

Le plan actualisé est repris ci-dessous :



Actuellement, un relevé des ensembles biologiques est en cours et la végétation est laissée intacte.

Juliette Maquet
Agent de développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Semois-Ardenne

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY I +32 (0)63 44 02 02
semois@frw.be | www.frw.be | www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne

Annexe : Liste de présence CLDR du 12 juin 2024

Présents :

Nom	Prénom
Annet	Stéphanie
Colot	Sandrine
Dourte	Michel
Grogna	Joseph
Koeune	Germain
Thiry	Josette
Widart	Steve

Excusés :

Nom	Prénom
Besseling	Yves
Dujardin	Sandra
Dziechciarek	Eric
Leyder	Olivier
Lhoas	Vinciane
Monnier	Isabelle
Reyter	René